



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Douzième session**

Genève, 26-30 avril 2021

**Rapport du Groupe d'experts de la gestion des ressources****I. Introduction**

1. La douzième session du Groupe d'experts de la gestion des ressources s'est tenue du 26 au 30 avril 2021.
2. Le présent rapport résume les débats menés à cette occasion. Tous les documents et exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)<sup>1</sup>.

**II. Participation**

3. La session a réuni plus de 400 experts des États membres de la CEE ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
4. Ont participé à la session, conformément à l'article 11 du mandat de la Commission, des experts des pays ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Australie, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie, Jordanie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire de Chine, Sénégal, Suriname, Thaïlande, Timor-Leste, Venezuela (République bolivarienne du) et Yémen.
5. Étaient présents, pour le système des Nations Unies et des institutions spécialisées, des représentants du Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Base de données sur les ressources mondiales (GRID) de Genève du PNUE, de l'Organisation des Nations Unies pour

---

<sup>1</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/events/unece-resource-management-week-2021-12th-session-expert-group-resource>.



l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Ont également participé à la session des membres de la Commission européenne, représentée par la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW), de la Direction générale de l'environnement (DG ENV), de la Direction générale Centre commun de recherche, de l'Agence européenne de l'environnement et de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)/Matières premières. Des représentants de la Commission de l'Union africaine et du Centre africain de développement minier ont également participé à la session.

6. Des représentants des organisations ci-après ont pris part aux travaux : Banque africaine de développement (BAfD), Centre africain des minéraux et des géosciences (AMGC), Comité de coordination des programmes géoscientifiques en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP), EuroGeoSurveys (EGS), Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable, Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS), Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Union internationale des sciences géologiques (UISG), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Agence de l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE, Organisation des services géologiques africains (OAGS) et Union pour la Méditerranée.

7. Des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires, ainsi que des experts indépendants, ont aussi participé aux réunions.

### III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) :           Ordre du jour provisoire annoté de la douzième session  
(ECE/ENERGY/GE.3/2021/1).

8. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources a noté que les circonstances sans précédent imposées par la pandémie de COVID-19 l'avaient conduit à tenir sa douzième session selon un format réduit et hybride (ECE/ENERGY/GE.3/2021/1).

### IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

9. Le Groupe d'experts a élu son bureau pour une période de deux ans comprise entre la clôture de la douzième session et la clôture de la quatorzième session

10. Le Bureau se compose à présent des membres suivants : David MacDonald (États-Unis d'Amérique), Président, Igor Shpurov (Fédération de Russie), premier Vice-Président, et des Vice-Présidents ci-après : Nurangiz Farajullayeva (Azerbaïdjan), Stig-Morten Knutsen (Norvège), Rafal Misztal (Pologne), Teresa Ponce de Leão (Portugal), Erika Ingvald (Suède), Mucella Ersoy (Turquie), Karen Hanghoj (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Sarah Forbes (États-Unis d'Amérique), Andrew Cross (Australie), Hussein Allaboun (Jordanie), Ulises Neri (Mexique), Tunde Arisekola (Nigéria), Milan Grohol (Commission européenne, Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG-GROW)), Frank Mugyeyni (Commission de l'Union africaine), Young Joo Lee (Comité de coordination des programmes de sciences de la terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP)), Roger Dixon (Committee for Minerals Reporting International Standards (CRIRSCO)), Jennifer McCoy (Ernst & Young LLP), Michael Neumann (Fédération européenne des géologues (FEG)), Zoltán Horváth (EGS), Henri Paillere (AIEA), Gioia Falcone (Association internationale de géothermie (IGA)), Luis Lopez (Organisation latino-américaine des mines (OLAMI)), Bernard Seiller (Society of Petroleum Engineers (SPE)) et Alistair Jones (Groupe consultatif technique du Groupe d'experts de la gestion des ressources).

11. Branka Knežević (Bosnie-Herzégovine), Viktor Babashev (Kazakhstan), et JU Jianhua (République populaire de Chine), qui avaient été élus au Bureau lors de la onzième session en 2020, continueront à y siéger jusqu'à la fin de la treizième session.

12. Le Groupe d'experts a consenti à ce que la Serbie rejoigne le Bureau en qualité de Vice-Présidente dès réception de sa candidature officielle.

13. Les membres sortants du Bureau, Fatih Birol (Agence internationale de l'énergie) et Roberto Sarudiansky (OLAMI), ont été remerciés pour leur engagement de longue date et leur appui aux travaux du Groupe d'experts. Les participants ont noté avec tristesse que Paul Msoma, Vice-Président représentant la Commission de l'Union africaine, était décédé de la COVID-19 en janvier 2021. Ils ont rendu hommage à sa contribution et à son engagement au sein du Bureau et du Groupe d'experts et à son rôle dans l'application de la Classification-cadre pour les ressources des Nations Unies (CCNU) en Afrique.

14. Le Président du Groupe d'experts est, de droit, un des Vice-Présidents du Comité de l'énergie durable.

## V. Observations liminaires (point 3 de l'ordre du jour)

15. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE a souhaité la bienvenue aux participants et souligné que la promotion de l'économie circulaire nécessitait des politiques publiques bien conçues. La technologie et les finances sont secondaires et ne sont que les instruments de l'application des politiques adoptées. Le Secrétaire exécutif adjoint a souligné la nécessité de combler les failles engendrées par un mode de pensée linéaire et d'adopter une conception holistique de la circularité. La CCNU et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, actuellement en cours de développement, devraient promouvoir un modèle intégré et durable de valorisation des ressources. Le Secrétaire exécutif adjoint a observé que le volume des déchets produits était plus important que celui des matières valorisables. Le carbone, qui est un des principaux éléments du tableau périodique, représente une quantité colossale de déchets. À la base même de la vie, le carbone entre dans la fabrication de certains des matériaux parmi les plus solides et l'avenir sera peut-être dominé par les matériaux carbonés. Le Secrétaire exécutif adjoint a souligné qu'il était urgent que les gouvernements considèrent les ressources naturelles comme un bien public. Il a conclu son allocution en remerciant le Groupe d'experts pour son travail et s'est déclaré convaincu que le Groupe d'expert s'était fixé pour ambition d'adapter la gestion des ressources aux besoins de demain. L'espoir que fonde la société dans l'avènement d'un monde équitable, juste et prospère repose sur la capacité à susciter une volonté collective d'agir en responsabilité. Le Secrétaire exécutif adjoint a engagé le Groupe d'experts à agir avec célérité tout en le rendant attentif à la nécessité de concrétiser cette ambition en prenant des mesures efficaces et atteignables.

16. Le Président a une nouvelle fois souhaité la bienvenue aux participants, notant la participation accrue d'États, d'organisations internationales, d'associations professionnelles et de représentants des milieux industriels et universitaires. Dans ses observations liminaires, il a présenté le programme de la réunion. Il a relevé avec satisfaction que six des séances étaient organisées sous la forme d'ateliers en coopération avec le projet relatif à la gestion intégrée de l'énergie et des ressources en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale financé par le Compte pour le développement des Nations Unies.

17. Le Président a noté avec tristesse la disparition d'un certain nombre de membres du Groupe d'experts, à savoir John Brooks (CBE (Companion of the Order of the British Empire)), Ferdi Camisani, John Etherington, Paul Msoma et Paul Worthington, et a rendu hommage à chacun d'entre eux. Le Groupe d'experts a exprimé sa reconnaissance pour leur importante contribution et leur dévouement à ses travaux, salué le rôle joué par chacun d'entre eux et accueilli l'héritage qu'ils ont légué au Groupe d'experts et à ses activités.

18. Le Président a appelé l'attention sur le projet de conclusions et de recommandations diffusé avant la réunion, en précisant qu'il s'agissait d'une méthode de travail adoptée précédemment par le Groupe d'experts et qui était conforme aux Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE, adoptées par la CEE à sa soixante-cinquième session, en avril 2013. Il a souligné que ce projet de conclusions et de recommandations ne préjugeait en aucun cas des débats, et qu'il était au contraire destiné à les faciliter. Le Groupe d'experts est convenu d'examiner et d'approuver les conclusions au fur et à mesure de l'examen des points de l'ordre du jour, plutôt que de les examiner en bloc à la fin de la réunion.

19. Le Président a informé les membres sur l'état d'avancement de l'élaboration et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources.

20. Le Président a également fait le point sur la manière dont ces outils peuvent aider les gouvernements, les secteurs économiques, les investisseurs et les organisations internationales à faire face aux enjeux actuels dans le domaine du développement durable des ressources énergétiques et minérales, y compris dans la perspective de la reprise socioéconomique après la pandémie de COVID-19.

21. Parmi les autres questions qui ont été soulevées, citons : le vif intérêt des États membres de la CEE pour le contrat environnemental, social et économique qui permettra aux opérations de s'inscrire dans le cadre d'une transition juste et d'une optique de long-terme, positive pour le milieu naturel ; la nécessité de disposer d'un cadre global pour la traçabilité, la transparence et la durabilité des chaînes d'approvisionnement ; l'élaboration d'une taxonomie financière durable pour promouvoir l'économie circulaire ; la nécessité de disposer d'un système qui unifie la gestion durable des ressources.

## **VI. Atelier sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : le rôle de la gestion des ressources dans la réalisation des objectifs de développement durable (point 4 de l'ordre du jour)**

22. Un atelier sur la CCNU et le Système de gestion des ressources a été organisé. Il a pris la forme d'une série de brèves séances, conçues pour se familiariser avec l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans l'optique de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après « Programme 2030 ») et pour examiner les difficultés et les possibilités liées à la gestion des ressources dans les secteurs des matières premières et de l'énergie, dans l'optique de la transition verte et de la transition vers une économie circulaire.

## **VII. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources (point 5 de l'ordre du jour)**

23. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a présenté les activités et priorités du Comité de l'énergie durable et les autres questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources. Le Comité a approuvé la version de la CCNU actualisée en 2019 ainsi que sa soumission à la Commission économique pour l'Europe afin que celle-ci la transmette au Conseil économique et social (ECOSOC) en lui recommandant de la diffuser et de promouvoir son application à l'échelle mondiale. Il a demandé d'accélérer l'élaboration du Système de gestion des ressources. S'agissant de l'élaboration, de la diffusion et du déploiement de la CCNU et du Système de gestion des ressources, le Comité a sollicité les pays et les organisations affiliées afin qu'ils appuient financièrement le réseau des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources actuellement en cours de création à ces fins.

24. À sa soixante-neuvième session, la Commission a approuvé la version de la CCNU actualisée en 2019 et recommandé qu'elle soit diffusée et appliquée à l'échelle mondiale. Elle a par ailleurs décidé de soumettre le projet de décision relatif à la version actualisée de la CCNU à l'ECOSOC pour suite à donner. La Commission a par ailleurs prié le Comité de l'énergie durable de continuer d'enrichir la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, qui en découle, et d'organiser en la matière des activités de diffusion d'informations, d'éducation et de recherche, de consultation et de dialogue entre parties prenantes.

25. Le Comité a entrepris un examen stratégique du Sous-Programme de l'énergie durable de la CEE. Tous les groupes d'experts ont contribué à la préparation d'un projet d'examen stratégique et le Comité a accueilli avec satisfaction le projet d'examen et demandé que l'examen stratégique soit soumis à une consultation intergouvernementale et éventuellement soumis au Comité pour approbation à sa treizième session (22-24 septembre 2021). En parallèle, le Comité a pris note de la demande du Comité exécutif de la CEE l'invitant à élaborer une note de cadrage présentant le contexte détaillé des projets et des propositions de financement soumis dans le cadre du Programme sur les moyens de promouvoir l'énergie durable, comprenant, en particulier, la phase II du programme et du projet s'y rapportant, intitulé : « Mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition du secteur de l'électricité et des secteurs à forte intensité d'énergie de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 » (ou « projet sur la neutralité carbone »). Les consultations concernant la note de cadrage se déroulent en parallèle avec les consultations consacrées à l'examen stratégique.

26. À sa trentième session, le Comité centrera son attention sur les actions concrètes et les activités relatives aux domaines d'interaction définis par la CEE à mener pour promouvoir le Programme 2030 et l'objectif des 2 °C. Le Comité se réunira entre le dialogue de haut niveau sur l'énergie qui se tiendra à l'invitation du Secrétaire général de l'ONU lors de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York du 14 au 30 septembre 2021, dans le but de promouvoir la mise en œuvre des objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à l'énergie, et la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow, au Royaume-Uni, du 1<sup>er</sup> au 12 novembre 2021 – deux événements qui soulignent l'urgence de l'action à mener. S'agissant de la gestion durable des ressources, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies poursuit une initiative sur la réalisation du Programme 2030 du point de vue financier, dans le cadre de laquelle les Commissions régionales des Nations Unies ont tenu des tables rondes virtuelles consacrées aux industries extractives. La table ronde de la CEE s'est déroulée le 20 janvier 2021. Peu après, la CEE a participé à un événement consacré aux matières premières essentielles organisé par le Royaume-Uni, et au cours de sa soixante-neuvième session, elle s'est jointe au Royaume-Uni pour organiser un événement spécialement consacré à un nouveau cadre de coopération internationale pour une gestion durable des ressources. À chacune de ces rencontres, la CEE a proposé un plan d'action en cinq points destiné à garantir les ressources nécessaires :

a) Un contrat social : un contrat social, environnemental et économique général dans le cadre duquel mener les opérations est nécessaire pour intégrer la qualité de la vie, une transition juste, l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets, ainsi qu'une impulsion en matière environnementale ;

b) Des principes et une taxonomie sur la finance durable : les investisseurs doivent tendre à privilégier les financements basés sur une gouvernance sociale et environnementale elle-même fondée sur un cadre commun de financement durable ;

c) Un système de gestion durable des ressources : l'industrie doit se conformer à un cadre pour une gestion durable des ressources basé sur des principes, tel que proposé dans la CCNU et le Système de gestion des ressources ;

d) Un système de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement : les acteurs peuvent mettre en place un cadre global et durable de traçabilité et de transparence des chaînes d'approvisionnement en ressources ;

e) Une évaluation environnementale stratégique des plans peut faciliter la gestion des effets négatifs et offrir un instrument de planification global qui favorise la gouvernance et l'innovation.

27. Lors de ces trois rencontres, les ressources étaient davantage traitées comme un service que comme des produits de base. Le Secrétaire général de l'ONU organisera le 25 mai 2021 une table ronde mondiale sur les industries extractives au cours de laquelle ces différents points seront présentés. Le Directeur de la Division a noté qu'il serait nécessaire de garantir l'approvisionnement en matières premières essentielles non seulement pour la transition écologique, mais encore pour assurer la résilience économique à venir.

28. En conclusion, le Directeur de la Division a décrit le rôle que les centres d'excellence internationaux sur la gestion durable des ressources devront jouer afin de promouvoir le développement et le déploiement de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'échelle mondiale. Les centres seront des acteurs indispensables au développement de compétences transversales et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le Directeur de la Division a renouvelé l'appel à appuyer les centres d'excellence.

29. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de la recommandation faite par le Comité de l'énergie durable à sa vingt-neuvième session visant à ce que le projet révisé de décision de l'ECOSOC relatif à la CCNU soit soumis à la soixante-neuvième session de la CEE. Il a également noté qu'à sa soixante-neuvième session, la Commission a décidé de soumettre le projet révisé de décision de l'ECOSOC sur la CCNU à l'ECOSOC.

30. Le Groupe d'experts a observé qu'il avait participé à la préparation du projet d'examen stratégique du Sous-Programme de l'énergie durable de la CEE (ECE/ENERGY/2020/12), amorcée à sa vingt-neuvième session. Il a par ailleurs relevé que la gestion durable des ressources était une des priorités stratégiques du Sous-Programme et que si elles sont bien gérées, la production, la transformation et l'utilisation des ressources peuvent avoir des effets bénéfiques sur les plans social et environnemental.

31. Le Groupe d'experts a pris note de la demande du Comité de l'énergie durable à sa vingt-neuvième session, qui souhaitait une coopération plus étroite entre les groupes d'experts lorsqu'il s'agissait de traiter des questions transversales, notamment en relation avec le projet intitulé « Mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 » (Projet sur la neutralité carbone) et dirigé par le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité. Le Groupe d'experts a décidé d'appuyer le projet, demandé au Bureau de désigner un point de contact et invité les experts intéressés à participer.

## **VIII. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (point 6 de l'ordre du jour)**

32. Une séance-débat a été consacrée à la promotion des principes de durabilité dans la gestion des ressources. Jennifer McCoy, Directrice exécutive énergie, Ernst & Young LLP, Teresa Ponce de Leão, Présidente, Laboratório Nacional de Energia e Geologia (LNEG), Portugal, et Igor Shpurov, Directeur général, Comité d'État des réserves minières (Fédération de Russie), ont présenté les perspectives des États, des entreprises et du secteur de l'information financière.

33. Le Président a présenté le projet d'ambition stratégique du Groupe d'expert préparé par le Bureau et contenu dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2021/7.

34. Le Groupe d'experts a appuyé l'idée de développer et déployer la CCNU et le Système de gestion des ressources en tant que cadre de gestion des ressources à l'appui de la réalisation des ODD. Il a approuvé sur le principe son projet d'ambition stratégique concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources en vue de promouvoir le développement durable (ECE/ENERGY/GE.3/2021/7) et, en particulier, la déclaration d'ambition dans laquelle il précise : « En nous appuyant sur le pouvoir rassembleur des Nations Unies, nous appuyons la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en permettant et facilitant l'utilisation d'un mécanisme d'information universel pour une gestion intégrée, circulaire et durable des ressources. ». Le Groupe d'experts a demandé au Bureau de distribuer l'ambition stratégique par voie électronique afin de mener une vaste concertation et, si la concertation indique que cela serait utile, de tenir une séance virtuelle afin de l'expliquer et de recueillir des contributions supplémentaires. Par la suite, l'ambition stratégique sera parachevée et distribuée au Groupe d'experts.

35. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau d'examiner, en coopération avec le secrétariat, la possibilité de transformer le Groupe d'experts en groupe de travail de façon à ce que tous les groupes d'acteurs et d'utilisateurs de la CCNU et du Système de gestion des ressources soient bien représentés et que les activités transversales soient encouragées.

36. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail chargé de la réalisation des objectifs de développement durable et l'a invité à poursuivre l'élaboration de lignes directrices détaillées et de meilleures pratiques concernant l'utilisation efficace de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'appui du développement durable, en prenant en considération la gestion des ressources comme bien public et moyen de transition vers une économie circulaire (ECE/ENERGY/GE.3/2021/15).

37. Ana Rachael Powel, Bureau exécutif du Secrétaire général de l'ONU à New York, a présenté un résumé des tables rondes régionales sur le secteur extractif et le développement durable organisées au cours des cinq mois précédents. Elle a également fait un tour d'horizon du projet de document d'orientation sur les industries extractives et de la table ronde mondiale organisée en ligne le 10 mai sur le thème : « Extractive Industries : Transforming the Sector into an Engine for Sustainable Development – Financing for Development in the Era of COVID-19 and Beyond » (« Le secteur extractif : faire de ce secteur un vecteur du développement durable : financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà »).

38. Le Groupe d'experts a pris note des résultats de la table ronde de haut niveau, tenue sous la conduite du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies sur le thème « Le secteur extractif et le développement durable dans la région de la CEE », et de la prochaine table ronde mondiale sur le secteur extractif, prévue pour le 25 mai. Le Groupe d'experts a demandé au Comité de l'énergie durable de recommander aux États membres de développer et déployer un cadre pour la gestion des ressources en cinq points comprenant i) un contrat social, environnemental et économique général dans le cadre duquel mener les opérations ; ii) des principes relatifs à la finance durable ; iii) un système de gestion durable des ressources ; iv) un système de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement ; v) une évaluation environnementale stratégique en vue d'une adoption à l'échelle mondiale.

39. Au cours de la séance intitulée : Matières premières essentielles : le vecteur de la nouvelle économie à faibles émissions de carbone : comment rendre l'offre durable ? », un débat animé par Alessandra Hool, Directrice générale, Fonds ESM et Directrice de projet, table ronde internationale sur les matières critiques, a été l'occasion de mener une réflexion sur la durabilité de l'approvisionnement en matières premières critiques. Des exposés ont été présentés par Milan Grohol, spécialiste des politiques auprès de la DG GROW (Commission européenne), et Vice-Président du Groupe d'experts ; Magnus Ericsson, RMG Consulting (Suède) ; Luisa Moreno, Tahuti Global (Ouganda/Canada) ; Carlos Peiter, Centre de technologie minière (Brésil) ; Gavin Mudd, RMIT University (Australie) ; Nathan Williams, Minespider (Allemagne) ; Thirtha Biswas, CEEW (Inde) ; Dieuwertje Schrijvers, WeLOOP (France).

40. Le Groupe d'experts a pris note de l'initiative du G7 concernant la résilience économique et les matières premières critiques dirigée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et a décidé d'inclure le cadre pour une gestion durable des matières premières critiques dans le Système de gestion des ressources ainsi que des éléments de détail à l'appui du modèle « Ressources as a Service ».

41. Un débat consacré aux femmes dans la promotion du zéro net dans le secteur pétrolier et gazier a été particulièrement riche. Marcela Vaca, Directrice générale de Geopark (Amérique latine), a présenté un exposé sur Geopark, compagnie pétrolière et gazière indépendante présentant une des intensités carbone en amont les plus faibles du secteur. Elle a décrit les difficultés rencontrées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en Amérique latine et réduire les inégalités de genre dans le secteur pétrolier et gazier. Chike Nwosu, Directeur exécutif principal, Waltersmith Petroman (Nigéria), a examiné la question d'un nouveau contrat social sur les ressources naturelles du point de vue de sa compagnie, qui est une compagnie énergétique indépendante au Nigéria. Åshild Hanne Larsen, Directrice de l'information et première Vice-Présidente, Corporate IT, Equinor, a expliqué comment la technologie et la diversité permettaient d'envisager un avenir faiblement carboné. Elisabetta

Purlali, première Vice-Présidente et Directrice de LNG Equity Valorization, ENI, a présenté une feuille de route vers le zéro émissions, en insistant sur la pertinence d'une énergie durable locale, des individus et de la contribution des femmes à la transition énergétique.

42. Maria Capello et Cristina Marras-Robinson, Coprésidentes du Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources, ont fait le point sur les activités du Groupe de travail et présenté son ambition pour ses futurs travaux.

43. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2021/14).

44. Vitor Correia, Secrétaire général de l'Observatoire international des matières premières (INTRAW) et Président du Groupe de travail des personnes compétentes du Groupe d'experts, a donné un aperçu des activités et des recommandations du Groupe de travail.

45. Le Groupe d'experts a accepté la recommandation du Groupe de travail des personnes compétentes visant à réunir en un seul document i) le document relatif aux compétences des évaluateurs et ii) les prescriptions concernant les personnes compétentes, et à soumettre le nouveau document au Groupe d'experts à sa treizième session.

46. Le Groupe d'experts a estimé que les prescriptions concernant les compétences devaient être centrées sur la gouvernance environnementale et sociale et demandé au Groupe de travail des personnes compétentes de centrer son attention sur ce qui était nécessaire pour produire une évaluation fiable et non sur les conditions à remplir pour être une personne compétente.

## **IX. Élaboration du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (point 7 de l'ordre du jour)**

47. Teresa Ponce de Leão, Présidente du Sous-Groupe du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, a présenté une mise à jour de la structure et des lignes directrices du Système de gestion des ressources. Elle a également présenté un calendrier provisoire pour le développement accéléré du Système de gestion des ressources avec la participation massive de tous les groupes d'acteurs concernés et pour la réalisation d'études pilotes en collaboration avec les centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources.

48. Julian Hilton, Président du Groupe de travail de la réalisation des objectifs de développement durable, a présenté la note conceptuelle « Redéfinir la gestion des ressources pour en faire un bien public : le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, vecteur de la transition vers l'économie circulaire » (ECE/ENERGY/GE.3/2021/15).

49. Le Président a estimé que la CCNU était un système de classification de projets et de présentation des quantités de produit associées. La CCNU tient compte à la fois de la maturité du projet et de considérations sociales, environnementales et financières. Elle est en cela un système unique de classification des ressources et joue un rôle précieux auprès des parties prenantes en les aidant à bien comprendre les projets évalués. Toutefois, elle n'est qu'un des éléments parmi les nombreux aspects qui devront être pris en considération dans la sélection des projets à exécuter, car les parties prenantes ont besoin d'un système de gestion qui leur fournisse ces données supplémentaires de manière cohérente. Le Système de gestion des ressources apportera aux estimations ces informations supplémentaires ainsi que d'autres indications concernant des questions aussi essentielles que la mesure des compétences et de la qualité, mais aussi et surtout la façon d'éduquer les populations sur les incidences des différentes options de projet.

50. Le Système de gestion des ressources comportera un élément de classification de projets qui permettra d'en déterminer le degré de préparation ou de maturité, une information que la CCNU précisera également. Mais il apportera aussi les mesures supplémentaires dont les acteurs ont besoin pour prendre des décisions, notamment des données telles que les émissions de gaz à effet de serre, le nombre d'emplois créés au sein des populations autochtones et la durée du projet, information utile pour déterminer la durée de ses effets.



La quantité de produit n'est que le point de départ de la décision concernant les projets à promouvoir. Le Système de gestion des ressources sera, au sens large, un « instrument » de gestion des ressources à l'appui de la réalisation du Programme 2030. Il constituera un cadre permettant de collecter ces données de manière cohérente.

51. Les décisionnaires auront également besoin d'indications concernant la signification des principes de gestion des ressources dans le contexte de la réalisation du Programme 2030. Le Système de gestion des ressources passera en revue les questions à examiner et décrira comment atteindre les objectifs d'une économie véritablement circulaire et basée sur des ressources durables. Il comportera donc deux dimensions : le volet pratique de la collecte de données et la conception générale de la façon de mettre en place un nouveau mode de gestion.

52. Le Groupe d'experts a pris note des progrès du développement du Système de gestion des ressources en tant que cadre mondial pour une gestion intégrée et durable des ressources. Le Système de gestion des ressources sera à la fois un cadre universel d'information qui apportera aux acteurs l'information dont ils ont besoin et un guide pour une gestion des ressources de plus en plus circulaire et durable qui servira la société conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

53. Faisant suite à la demande du Comité de l'énergie durable, le Groupe d'experts a prié le Sous-Groupe du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources d'accélérer le développement du Système de gestion des ressources dans le prolongement des propositions formulées dans le document intitulé « Draft UNRMS : Provisional structure and guidelines » (« Projet de Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : structure provisoire et lignes directrices ») (ECE/ENERGY/GE.3/2021/10).

54. Le Groupe d'experts a par ailleurs prié le Sous-Groupe du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources de convenir avec le Bureau d'un plan détaillé pour le développement et l'adoption du Système de gestion des ressources, assorti d'un calendrier et d'objectifs spécifiques et mesurables. Il lui a en outre demandé d'établir des notes d'information expliquant le système à tous les acteurs concernés et d'informer le Comité de l'énergie durable des progrès accomplis à sa trentième session, en coopération avec le Bureau.

## **X. Développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (point 7 de l'ordre du jour)**

55. Alistair Jones, Président du Groupe technique consultatif, a donné un aperçu des activités menées par le Groupe d'octobre 2020 à avril 2021. Il a souligné qu'en dépit de la pandémie de COVID-19, le Groupe avait accompli un travail considérable et, notamment, élaboré quatre projets de spécifications additionnelles pour les ressources minières, les ressources pétrolières, les ressources en combustible nucléaire et les eaux souterraines, et poursuivi l'actualisation des spécifications géothermiques et des spécifications relatives aux ressources d'origine anthropique.

56. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction du travail accompli par le Groupe technique consultatif afin de coordonner et appuyer les activités de l'ensemble des groupes de travail sectoriels du Groupe d'experts. Il lui a également recommandé de poursuivre l'examen et la validation des documents établis par les groupes de travail. Il a recommandé d'actualiser les spécifications additionnelles de la CCNU et les documents-relais, selon qu'il conviendra pour assurer la cohérence avec la CCNU (2019), et d'élaborer un glossaire commun.

57. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe technique consultatif de proposer un plan pour un projet de cadre d'information qui reflète la CCNU et fournisse des informations essentielles à l'appui de la gestion durable des ressources, et de poursuivre le développement de la CCNU et des autres instruments selon qu'il conviendra.

**a) Minéraux**

58. Johann Gotsis, Président du Groupe de travail des ressources minérales, a présenté des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration du Projet de spécifications additionnelles concernant l'application de la Classification-cadre pour les ressources aux ressources minérales. Mark Brunett, AMC (Royaume-Uni), a communiqué des informations sur les matières requises pour la transition économique.

59. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des ressources minérales et de l'état d'avancement de l'élaboration des spécifications additionnelles concernant l'application de la Classification-cadre pour les ressources aux ressources minérales (ECE/ENERGY/GE.3/2021/5). Il a recommandé d'harmoniser autant que possible les titres, le contenu et la structure des spécifications additionnelles avec les autres spécifications sectorielles. Il a approuvé le projet de spécifications additionnelles pour l'application de la CCNU aux ressources minérales et sa soumission à concertation publique. Sous réserve de l'approbation du document selon ses procédures établies, le Groupe d'experts a recommandé qu'il soit soumis au Comité de l'énergie durable pour examen et approbation.

**b) Pétrole**

60. Satinder Purewal, Président du Groupe de travail du pétrole, a présenté des informations à jour sur l'état d'avancement de l'élaboration du Projet de lignes directrices et spécifications additionnelles concernant l'application de la Classification-cadre au pétrole.

61. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail du pétrole et des progrès accomplis dans l'élaboration des spécifications et lignes directrices additionnelles concernant l'application de la CCNU au pétrole (ECE/ENERGY/GE.3/2021/4). Il a noté que le projet de spécifications additionnelles avait été diffusé afin que le public puisse soumettre ses observations entre le 3 décembre 2020 et le 1<sup>er</sup> février 2021 et demandé que le texte soit révisé en tenant compte des observations reçues. Le Groupe d'experts a recommandé d'harmoniser autant que possible les titres, le contenu et la structure avec les autres spécifications sectorielles. Sous réserve de l'approbation du document selon ses procédures établies, le Groupe d'experts a recommandé qu'il soit soumis au Comité de l'énergie durable pour examen et approbation.

**c) Sources d'énergie renouvelables**

62. Jeremy Webb, Président du Groupe de travail des énergies renouvelables, a présenté une synthèse des avantages de l'application de la CCNU aux énergies renouvelables. Kostiantyn Gura, Président du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE, a livré des observations concernant la collaboration transversale entre les deux groupes d'experts et souligné qu'il importait d'aligner leurs travaux sur les activités menées dans le domaine des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes.

63. Gauri Singh, Directrice générale adjointe de l'IRENA, a présenté un exposé thématique sur les moyens de mener une transition énergétique rapide afin de remporter la course vers le zéro émissions et sur les nouveaux besoins en matière d'information.

64. Un débat d'experts animé par le Président du Groupe d'experts a examiné la question : « Les compagnies énergétiques intégrées ont-elles besoin de systèmes d'information intégrés ? ». Long Seng To, chargée de recherche, Université de Loughborough et Présidente du Sous-Groupe de l'énergie solaire, Bernard Seiller, ancien Président du Comité des réserves de pétrole et de gaz de la Society of Petroleum Engineers, Markus Klingbeil, Consultant principal en ressources, et Matthias Hartung, Expert indépendant sur l'énergie, ont présenté des contributions. La nécessité de donner des assurances aux entreprises et de rendre les projets comparables a été soulignée.

65. Au cours du débat d'experts sur la transition vers le zéro émissions nettes, animé par Teresa Ponce de Leão, Vice-Présidente du Groupe d'experts, Gioia Falcone, Présidente du Sous-Groupe de la géothermie, et titulaire de la Chair Rankine, professeur en systèmes énergétiques, Division de l'électricité et de l'énergie, École d'ingénieurs, Université de Glasgow, Mike McCurdy, Directeur, Energy Advisory Services, ICF, et le spécialistes des affaires économiques de la Division de l'énergie durable de la CEE, ont présenté des contributions.

66. Teresa Ponce de Leão, Présidente, LNEG, Portugal, et Manajit Sengupta, Directeur scientifique, National Renewable Energy Laboratory (États-Unis d'Amérique), ont présenté des contributions consacrées à la réglementation et à la planification par les États.

67. Le Groupe d'experts a souligné les avantages qu'offrent une classification et une gestion des ressources énergétiques renouvelables, notamment en ce qui concerne le développement de projets, le financement et l'investissement, l'énergie et la distribution d'électricité (y compris les compagnies énergétiques intégrées), la réglementation et la comptabilité et les politiques et la planification publiques. Le Groupe d'experts a noté que l'utilisation de classifications normalisées des ressources, accompagnée de l'adoption de grandes étapes communes des projets et de l'établissement de rapports harmonisé, devrait permettre de réduire les coûts de transaction tout en améliorant la qualité des informations partagées entre les entreprises et les gouvernements. Il a relevé en outre l'importance de ce point pour la relance verte après la pandémie de COVID-19 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/13).

68. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe de travail des énergies renouvelables de coopérer étroitement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE et d'élaborer conjointement avec lui l'étude décrite dans la note de cadrage (ECE/ENERGY/GE.3/2021/13), qui sera présentée au Groupe d'experts de l'énergie renouvelable à sa huitième session et au Groupe d'experts à sa treizième session.

69. Le Groupe d'experts a noté qu'il était important de mettre davantage à l'essai la classification des projets en matière d'énergie renouvelable en utilisant la CCNU, et est convenu de faciliter la réalisation par les États membres de la CEE d'études de cas ou de projets pilotes en coopération avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, en vue de leur présentation à sa treizième session ;

70. Le Groupe d'experts a en outre demandé au Groupe de travail de poursuivre ses travaux sur l'élaboration d'un projet de spécifications propres à l'hydroélectricité et à l'énergie marine.

#### **d) Ressources en combustibles nucléaires**

71. King Lee, Président du Groupe de travail des ressources en combustible nucléaire et de l'Association nucléaire mondiale (WNA), a fait le point sur les activités du groupe et présenté la version finale du rapport « Application of the United Nations Framework Classification for Resources and the United Nations Resource Management System : Use of Nuclear Fuel Resources for Sustainable Development – Entry Pathways » (Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : L'utilisation de l'énergie nucléaire dans le développement durable – Des pistes pour commencer). Il a donné des détails concernant l'élaboration des spécifications pour l'application de la CCNU aux projets nucléaires. Luminita Grancea, analyste spécialiste de l'énergie nucléaire, a donné des détails sur la manière d'exploiter au maximum les avantages sociaux et économiques de l'extraction minière d'uranium.

72. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des ressources en combustible nucléaire et des progrès de l'élaboration des spécifications concernant l'application de la CCNU aux projets nucléaires (ECE/ENERGY/GE.3/2021/11). Le Groupe d'experts a recommandé d'harmoniser autant que possible les titres, le contenu et la structure avec les autres spécifications sectorielles et approuvé le projet de spécifications additionnelles pour l'application de la CCNU aux projets nucléaires en vue de sa soumission à concertation publique. Sous réserve de l'approbation du document selon ses procédures établies, le Groupe d'experts a recommandé qu'il soit soumis au Comité de l'énergie durable pour examen et approbation.

**e) Projets d'injection**

73. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des contributions du Groupe de travail des projets d'injection au projet sur la neutralité carbone et aux travaux du Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité, et plus particulièrement à l'élaboration de la note technique sur le captage (l'utilisation) et le stockage du dioxyde de carbone (CSC/CUSC)<sup>2</sup> et de l'étude sur le stockage géologique de CO<sub>2</sub> en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale : analyse préliminaire de potentiel et d'ensemble<sup>3</sup>.

74. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe de travail de poursuivre la mise à jour et/ou l'élaboration de spécifications, de lignes directrices et d'études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection. Il a par ailleurs demandé au Groupe de travail d'examiner la possibilité d'étendre les spécifications au stockage de l'hydrogène.

**f) Ressources d'origine anthropique**

75. Ulrich Kral, Président du Groupe de travail des ressources anthropiques, a fait le point sur les activités et les réalisations du Groupe de travail. Andrea Winterstetter, Institut flamand pour la recherche technologique, Carlo Cormio, Vice-Président et Directeur général de SERENGEIO SRL, Rudolf Suppes, concepteur de projet, CBM GmbH, Soraya Heuss-Aßbichler, Professeur, Ludwig-Maximilians-Universität (Munich), ont présenté un certain nombre d'études de cas sur l'application de la CCNU aux ressources secondaires, y compris les résidus miniers.

76. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des ressources anthropiques et lui a demandé d'appuyer l'élaboration d'études de cas pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques.

**g) Ressources en eaux souterraines**

77. Kevin Parks, Président du Groupe de travail des eaux souterraines, a présenté un aperçu des activités et des réalisations du Groupe de travail ainsi que les détails du projet de spécifications pour l'application de la CCNU aux eaux souterraines.

78. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des eaux souterraines et des progrès accomplis dans l'élaboration des spécifications pour l'application de la CCNU aux eaux souterraines (ECE/ENERGY/GE.3/2021/12). Il a recommandé d'harmoniser autant que possible les titres, le contenu et la structure avec les autres spécifications sectorielles et approuvé le projet de spécifications pour l'application de la CCNU aux eaux souterraines en vue de sa soumission à concertation publique. Sous réserve de l'approbation du document selon ses procédures établies, le Groupe d'experts a recommandé qu'il soit soumis au Comité de l'énergie durable pour examen et approbation.

**h) Aspects environnementaux et sociaux**

79. Jim Jenkins, Coprésident du Groupe de travail des aspects environnementaux et sociaux, a présenté les grandes lignes de la version révisée des Lignes directrices concernant les aspects environnementaux et sociaux de la Classification-cadre pour les ressources.

80. Le Groupe d'experts a examiné la version révisée des Lignes directrices concernant les aspects environnementaux et sociaux de la Classification-cadre pour les ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2021/6) et recommandé de la publier sur le site Web de la CEE et d'encourager son utilisation.

<sup>2</sup> [https://unece.org/sites/default/files/2021-03/CCUS%20brochure\\_EN\\_final.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-03/CCUS%20brochure_EN_final.pdf).

<sup>3</sup> [https://unece.org/sites/default/files/2021-04/Geologic%20CO2%20storage%20report\\_final\\_EN.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-04/Geologic%20CO2%20storage%20report_final_EN.pdf).

## i) Aspects commerciaux et information financière

81. Sigurd Heiberg, Président du Groupe de travail des applications commerciales et de Petronarit A.S., a fait le point sur les activités du Groupe de travail. Un groupe d'intervenants composé de David MacDonald, Président du Groupe d'experts, Kathryn Campbell, avocate, partenaire, Sullivan & Cromwell LLP, et Matthias Hartung, Expert indépendant des questions énergétiques, ont présenté des exposés sur les applications commerciales de la CCNU. M<sup>me</sup> Campbell a donné un aperçu des processus en cours concernant l'actualisation des procédures d'information financière et l'inclusion de l'information relative à la durabilité avec un accent particulier sur la Commission des opérations de bourse des États-Unis. M. Hartung a présenté un outil numérique pour les projets concernant l'information sur les ressources.

82. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des applications commerciales de la CCNU ainsi que des informations contenues dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2021/9. Il a examiné le projet de document intitulé « Application aux évaluations commerciales de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources – Orientations liminaires » (ECE/ENERGY/GE.3/2021/8) et demandé au Groupe de travail de le parachever. Il a demandé que des liens continuent d'être noués avec des organisations externes travaillant dans l'information sur la durabilité.

83. Lee White, Directeur exécutif de la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS), a présenté un exposé thématique sur l'évolution de l'information sur la durabilité et les futurs projets de la Fondation en ce domaine.

84. En 2020, la Fondation a publié un document consultatif sur la publication d'informations en matière de durabilité, que la CEE a commenté. Les réponses reçues ont confirmé qu'il était urgent de développer des normes mondiales en matière d'information sur la durabilité et que la Fondation serait appuyée dans la réalisation de ce travail. C'est pourquoi les administrateurs de la Fondation continuent à travailler à la mise en place d'un conseil chargé d'élaborer une norme internationale sur l'information sur la durabilité dans le cadre de l'actuelle structure de gouvernance<sup>4</sup>.

85. L'orientation stratégique d'un nouveau conseil comprend les éléments suivants : a) un accent sur les investisseurs pour la valeur des entreprises ; b) le champ d'application de la notion de durabilité, la priorité étant accordée au climat : en raison de l'urgente nécessité d'améliorer l'information sur les questions climatiques, le nouveau conseil devra dans un premier temps centrer son effort sur l'information climatique, tout en s'attachant à répondre aux besoins d'information des investisseurs concernant les autres questions relatives à la gouvernance sociale et environnementale ; c) bâtir à partir des cadres existants : le nouveau conseil devra s'appuyer sur les travaux bien établis de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat du Conseil de stabilité financière ainsi que sur ceux de l'alliance des principaux normalisateurs en matière d'information sur la durabilité qui sont centrés sur la valeur des entreprises ; d) une approche modulaire : en travaillant avec les normalisateurs des principales juridictions, le nouveau conseil établira des normes qui offriront un cadre de référence cohérent et comparable à l'échelle mondiale concernant l'information sur la durabilité, tout en permettant une coordination flexible s'agissant des exigences en matière d'information, laquelle offrira la possibilité de couvrir des incidences plus larges. L'objectif est de prendre une décision finale s'agissant du nouveau conseil avant la COP26.

86. Le Groupe d'experts a recommandé au Bureau d'envisager, en coopération avec le Groupe de travail des applications commerciales, une coopération avec la Fondation IFRS et d'autres organes pertinents sur les questions relatives à l'information sur la durabilité, prenant en compte les besoins de tous les acteurs et considérant les aspects liés aux conflits d'intérêts réels ou supposés.

<sup>4</sup> Voir <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2021/03/trustees-announce-strategic-direction-based-on-feedback-to-sustainability-reporting-consultation/>.

## j) Autres applications possibles

87. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction des travaux entrepris afin d'appliquer la CCNU aux ressources en gaz liées au charbon, y compris au méthane de houille, et demandé qu'un projet de spécifications pour l'application de la CCNU aux ressources en gaz lié au charbon lui soit soumis à sa treizième session, sous réserve que des volontaires soient trouvés.

88. Le Groupe d'experts a recommandé que, sous réserve que des volontaires et des fonds extrabudgétaires soient trouvés, des sous-groupes soient créés pour étudier l'applicabilité de la CCNU et du Système de gestion des ressources à d'autres ressources, telles que l'hydrogène. Le Groupe d'experts a demandé que les travaux sur l'hydrogène soient intégrés et coordonnés avec le Groupe de travail des projets d'injection.

## XI. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources dans différents contextes géographiques (point 9 de l'ordre du jour)

89. S. E. Tatiana Clouthier, Ministre mexicaine de l'économie, a présenté un bref résumé d'un projet pilote qu'il était prévu de mener au Mexique afin d'établir une classification des projets miniers sur la base de la CCNU. Elle a souligné l'importance de l'industrie minière dans l'économie mexicaine et la nécessité d'aligner ces activités avec la réalisation des ODD.

90. Juan Miguel Durán, Président de l'Agence minière nationale colombienne, a présenté un aperçu du secteur minier en Colombie et des plans d'exécution d'un projet pilote pour l'application de la CCNU au secteur minier colombien.

91. Bob Felix Ocitti, Directeur des opérations et de la conformité, Agence ougandaise du pétrole, et membre du Groupe de travail AMREC de la Commission de l'Union africaine, a présenté les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative « La CCNU appliquée à l'Afrique », du Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques (CCNU-AMREC) et du Code panafricain d'information. Il a donné un aperçu des projets pilotes visant à appliquer l'AMREC en Namibie et en Ouganda.

92. Slavko Solar, Secrétaire général d'EuroGeoSurveys (EGS), a animé une session consacrée à la présentation de l'initiative « La CCNU appliquée à l'Europe » et des activités d'EuroGeoSurveys intéressant le Groupe d'experts. Zoltán Horváth, EGS et organisme hongrois en charge des études géologiques et minières (MBFSZ), Daniel Oliveira, EGS et LNEG Portugal, Antje Wittenberg, au nom de GeoERA et de l'Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles (BGR), Tom Bide, British Geological Survey (BGS) (Royaume-Uni), Kari Aslaksen Aasly, Norwegian Geological Survey (NGU) (Norvège), Erika Ingvald, Swedish Geological Survey (SGU) (Suède), Pasi Eilu et Janne Hokka, Geological Survey of Finland (GTK) (Finlande), Sebastian Pfeleiderer, Geological Survey of Austria (GBA) (Autriche), Gábor Kovács, MBFSZ (Hongrie), et Serge Van Gessel, TNO (Pays-Bas), ont présenté des exposés et apporté de précieuses contributions.

93. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative « La CCNU appliquée à l'Europe », visant à harmoniser la classification et la gestion des matières premières au niveau de l'UE dans le cadre de l'Initiative sur les matières premières de la Commission européenne. Le Groupe d'experts a pris note des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative « La CCNU appliquée à l'Afrique », visant à mettre sur pied le Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques (CCNU-AMREC) en accord avec la Vision africaine des mines, sous la direction du Groupe de travail AMREC de la Commission de l'Union africaine.

## **XII. Centres internationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources et projets extrabudgétaires pour l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système de gestion des ressources des Nations Unies (point 10 de l'ordre du jour)**

94. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a expliqué pourquoi il était urgent de traiter de manière globale la question de la gestion durable des ressources. Soulignant le rôle central de l'énergie et des ressources dans la réalisation du Programme 2030, l'impérieuse nécessité de résoudre les problèmes posés à la fois par les changements climatiques et par l'empreinte humaine sur les ressources et la nécessité de sécuriser les ressources requises pour assurer la transition vers un avenir durable, il a mis en avant trois domaines spécifiques dans lesquels il serait possible d'accélérer la mise en œuvre par les pays de leurs engagements et de leurs objectifs, à savoir les bâtiments à haut rendement énergétique, la gestion du méthane et la gestion durable des ressources. Sur ce dernier point, il convient à l'évidence de mettre en place un cadre global auquel tous les acteurs concernés pourront se rattacher.

95. Igor Shpurov, premier Vice-Président du Groupe d'experts, a fait le point sur la création d'un centre international d'excellence sur la gestion durable des ressources à Moscou. Il a souligné que le Centre de Moscou aurait pour champ d'action géographique les pays d'Eurasie et qu'il prévoyait d'élaborer un « indice de propreté énergétique » qui permettrait de comparer divers projets énergétiques sur une même plateforme, y compris l'empreinte carbone.

96. Viktor Babashev, Directeur de LLP « Timal Consulting Group » (Kazakhstan) et Vice-Président du Groupe d'experts, a fait le point sur le système d'information sur les réserves au Kazakhstan.

97. JU Jianhua, Directeur général du Département de la protection et de la supervision des ressources minérales du Ministère des ressources naturelles (Chine), a présenté un résumé des activités menées en Chine concernant la CCNU et le Système de gestion des ressources, y compris l'actualisation des documents relais entre les classifications nationales chinoises et la CCNU, notamment le Document-relais entre la Classification nationale type des ressources/réserves pétrolières de la République populaire de Chine (GB/T 19492-2004) et le Document-relais entre la Classification nationale type des ressources/réserves de combustibles solides de la République populaire de Chine et la Classification des ressources/réserves de combustibles solides et de produits miniers (GB/T 17766-1999) et la facilitation de la valorisation durable des ressources mondiales. Yang Hua, Directrice adjointe du Centre de recherche à l'étranger, organisme chinois de coopération à l'exploration et à la valorisation des ressources pétrolières et gazières, et Li Jiang, Président, Chengdu Kuyun Technology Company Ltd., ont présenté des contributions concernant le développement d'une boîte à outils pour la CCNU et le Système de gestion des ressources. Le Groupe d'experts a félicité la délégation chinoise pour les efforts qu'elle a faits afin de concevoir cette boîte à outils.

98. Le Groupe d'experts a noté qu'il souhaitait créer des centres d'excellence nationaux et/ou régionaux sur la gestion durable des ressources dans le monde entier, sur la base de la CCNU et du Système de gestion des ressources, avec l'appui technique du secrétariat de la CEE et du Groupe d'experts. En particulier, le Groupe d'experts a pris note des progrès accomplis dans la création de centres nationaux d'excellence sur la gestion durable des ressources en Russie pour toute la région d'Eurasie, en Chine, et au Mexique pour toute la région d'Amérique latine.

99. Lors de la session consacrée à la CCNU et au Système de gestion des ressources à l'appui des activités relatives aux interactions entre l'alimentation, l'eau et l'énergie et à l'idée de « reconstruire en mieux » après la pandémie de COVID-19, le Conseiller régional de la CEE pour l'énergie a fait le point sur les projets relevant du Compte des Nations Unies pour le développement et sur les activités relevant du Programme ordinaire de coopération technique intéressant le Groupe d'experts. Des études de cas portant sur l'application de la CCNU pour une gestion intégrée de l'eau et de l'énergie ont été présentées par Boban Jolović,

Chef du département du SIG, Centre d'études géologiques de la République serbe de Bosnie (Bosnie-Herzégovine), Radoslav Vukas, Consultant (Serbie), Georgiy Freiman, Président du Comité exécutif, Association publique des experts indépendants des sous-sols, du Kazakhstan, Arkady Rogalsky, Directeur exécutif de la Société kirghize des experts du sous-sol (Kirghizistan) et Raymond C. Pilcher, Président de Raven Ridge Resources Inc et Président du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de la transition juste.

100. Les activités concernant les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, menées dans le cadre des projets relevant du Compte des Nations Unies pour le développement et la gestion des ressources dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ont été examinées. Des directives et meilleures pratiques pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises en vue d'assurer leur résilience et la transition vers une économie circulaire dans le contexte d'une gestion durable des ressources et de solutions durables d'approvisionnement en matières premières essentielles ont été présentées par Hartwig Gielisch, DMT (Allemagne), Heorhii Rudko, Président de la Commission d'État sur les ressources minérales (Ukraine), et Rahmonbek Bakhtdavlatov, Président de la Commission des réserves minérales (Tadjikistan), ont parlé de l'adaptation des lignes directrices et des meilleures pratiques dans leurs pays respectifs.

101. Kankana Dubey, Université de Strathclyde (Royaume-Uni) et consultante pour la CEE, a présenté l'étude de la CEE sur l'entrepreneuriat féminin dans la gestion des ressources naturelles : défis et opportunités pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dans le cadre du redressement socioéconomique après la pandémie de COVID-19<sup>5</sup>. L'étude a été financée par le Programme de coopération technique ordinaire.

102. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des projets en cours à l'appui de l'application de la CCNU et relevé plus particulièrement : i) le projet d'appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources, financé par la Commission européenne ; ii) le projet relatif à la gestion intégrée des ressources en énergie et en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale, financé par le Compte de l'ONU pour le développement ; et iii) l'Initiative mondiale pour la relance du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME) après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), financée par le Compte de l'ONU pour le développement.

### **XIII. Communication, promotion et information (point 11 de l'ordre du jour)**

103. Carolina Coll, Présidente du Groupe de travail de la communication et membre du secrétariat, a présenté les nombreuses activités de communication et d'information menées en 2020 et 2021, y compris la proposition relative à un groupe de jeunes pour la gestion des ressources. Le futur plan de travail du Groupe de travail a également été présenté.

104. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail de la communication et, en particulier, des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative « Young UNFC ». Il a approuvé la proposition de créer un groupe de jeunes pour la gestion des ressources présentée dans le document EGRM-12/2021/INF.2) et a demandé à être tenu informé de la suite donnée à cette proposition à sa treizième session.

105. Le Groupe d'experts a recommandé qu'une séance de sensibilisation et de formation sur la CCNU et le Système de gestion des ressources soit organisée le premier jour de la treizième session.

<sup>5</sup> <https://unece.org/sed/documents/2020/12/reports/women-entrepreneurship-natural-resource-management-challenges-and>



#### **XIV. Coopération avec d'autres organisations et entités (point 12 de l'ordre du jour)**

106. Le Président a souligné la nécessité pour le Groupe d'experts de coopérer avec un large éventail d'organisations et d'entités, telles que le Centre africain de développement minier, la Commission de l'Union africaine, le projet Establishing the European Geological Surveys Research Area to deliver a Geological Service for Europe (GeoERA), la Fédération européenne des géologues (FEG), EuroGeoSurveys, la Coopération européenne en science et technologie (COST), l'Association minière du Canada, le projet Exploitation de l'anthroposphère européenne (MINEA), GeoScientists Canada, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, le Conseil des normes comptables internationales (IASB), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), Ressources naturelles Canada (RNCan) et le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE. Il a été souligné que l'objectif était de tirer parti des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

107. Le Président a par ailleurs noté que l'ambition stratégique débattue au titre du point 5 de l'ordre du jour nécessiterait de faire participer de nouveaux acteurs et experts aux travaux du Groupe d'experts.

#### **XV. Plan de travail pour 2020-2021 et projet de plan de travail pour 2022-2023 (point 13 de l'ordre du jour)**

108. Le Président a relevé que l'examen des précédents points de l'ordre du jour avait permis de faire un point complet sur l'exécution du plan de travail pour 2020-2021.

109. Le Président a présenté le projet de plan de travail pour 2022-2023 et souligné qu'il était extrêmement ambitieux.

110. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction du travail effectué par le Bureau et par le secrétariat et des efforts qu'ils déployaient pour gérer son plan de travail entre ses sessions annuelles, malgré le manque de ressources humaines et financières et la situation sans précédent causée par la pandémie de COVID-19.

111. Le Groupe d'experts a noté qu'il avait bien progressé dans l'exécution de son plan de travail pour 2020-2021 en dépit de la situation difficile provoquée par la pandémie de COVID-19. Il a approuvé son projet de plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3), sous réserve des modifications adoptées lors de la réunion et pour autant qu'y soient incorporés tous les changements induits par l'ambition stratégique pour la CCNU et le Système de gestion des ressources examinée au titre du point 5 de l'ordre du jour. Il a demandé au secrétariat de soumettre le projet de plan de travail pour 2022-2023 au Comité de l'énergie durable à sa treizième session pour approbation.

#### **XVI. Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)**

112. Après un débat et un examen attentif, et au vu de l'élargissement du champ d'application de la CCNU et du développement du Système de gestion des ressources, le Groupe d'experts a estimé que sa treizième session devrait se dérouler sur cinq jours et inclure une séance d'information et de formation consacrée à la CCNU et au Système de gestion des ressources, le nombre de jours de la session pouvant toutefois être réduit en fonction des points de l'ordre du jour à traiter.

**XVII. Adoption des conclusions et recommandations  
(point 15 de l'ordre du jour)**

113. Les conclusions et recommandations adoptées figurent dans le présent rapport sous les points de l'ordre du jour correspondants.

**XVIII. Adoption du rapport et clôture de la session  
(point 16 de l'ordre du jour)**

114. Le rapport de la session a été adopté sous réserve d'éventuelles modifications d'ordre rédactionnel et de mise en forme.

---